

Charte paysagère du Pays de Charente Limousine

Cahier 2: enjeux

novembre 2011

Conduite
d'opération:



Appui et
financement:



Réalisation:



Etude réalisée par l'Atelier du Sablier,
architectes-paysagistes et graphistes:

Emmanuel de COCKBORNE
Anaïs ESCAVI
Le Cruzeau
16120 Châteauneuf-sur-Charente
05 45 21 85 98

paysage@atelier-du-sablier.fr
<http://www.atelier-du-sablier.fr>

et accompagnés de Rivière-Environnement, pour les actions en
faveur de l'environnement:

Françoise Gross
32, rue du prêche 33130 Bègles
05 56 49 59 78
<http://www.riviere-environnement.fr>

LES ENJEUX, UNE ÉTAPE À L'ARTICULATION DU DIAGNOSTIC ET DES ACTIONS

Le diagnostic a mis en évidence des problématiques par l'étude minutieuse de ses paysages, de sa géographie et de l'histoire des pratiques agricoles et urbaines.

Cette première partie sera utile aux élus, habitants et services de l'Etat pour compléter leur regard sur le territoire, apporter des éclairages dans certains domaines, et utiles pour les professionnels de l'urbanisme et du paysage dans le bagage des «porter à connaissance» fournis par des services de l'Etat pour la rédaction des documents d'urbanisme. Pour les habitants, les scolaires, les associations, l'usage de ce document pourra être un vecteur efficace de sensibilisation, par la pédagogie de son approche et les outils employés (une exposition est prévue à l'issue de la rédaction de la Charte).

A la lumière de cette analyse, le travail du paysagiste vise à caractériser les enjeux propres au territoire ou les formes locales d'enjeux plus généraux en vue de faire projet.

Le paysage comme projet a vocation de constituer une partition afin d'orchestrer le développement durable des territoires et de définir les accords, les tonalités et les rythmes, qui vont permettre à chaque acteur de l'aménagement de s'inscrire dans la musique qui se joue.

*Dans cette logique, le paysage n'est plus le produit involontaire d'activités multiples individuelles, mais devient l'expression d'un intérêt pour la qualité du cadre de vie. Exprimer ce désir de cadre de vie, **considérer le paysage comme projet et non comme résultante**, c'est écrire cette partition. C'est se projeter dans l'avenir, c'est accepter la nécessaire dynamique de transformation de l'espace pour la guider et l'orienter dans un certain sens; c'est choisir et non subir.¹*

C'est ainsi que certains enjeux rejoignent des problématiques nationales: la qualité des entrées de villes et de bourgs, le mitage urbain et la banalisation des formes urbaines par les lotissements, le rétablissement des corridors biologiques...

D'autres sont plus intrinsèques au territoire: reconquête des paysages de l'eau, découverte des paysages par un train touristique...

Dans tous les cas, il sera recherché par la déclinaison des enjeux dans les fiches d'actions, des solutions et des formes spécifiques et non transposables.

Les cartographies proposées à ce stade sur les différents thèmes servent de support aux actions qui vont en découler, mais pourront également être intégrées à la réflexion lors de l'établissement de SCOT ruraux.

¹ Bertrand Folléa, dans Les Paysagistes-conseil de l'Etat, Trajectoires 15 ans, par l'APCE/ Association des Paysagistes-conseil de l'Etat, mars 2011

Des bourgs repères

Un certain nombre de villes et villages présentent des atouts touristiques par la qualité et l'ancienneté de leurs constructions, ou leur situation géographique qui leur confère un certain charme, un côté pittoresque qu'il convient de préserver ou mettre en valeur. Cela tient à la qualité des aménagements des espaces publics, à la signalétique touristique proposés, mais aussi au maintien des activités et du commerce de proximité (boulangerie, restaurant, artisanat local...).



Brigueuil, village fortifié pittoresque



Vitrac-Saint-Vincent, une situation pittoresque et un joli bourg qui manquent d'attractivité

Des coeurs de bourg à reconquérir

Quelques communes peuvent être citées en exemple pour la qualité de leurs aménagements de centre-bourg, et cette qualité ne tient pas forcément à leur taille. Les aménagements en tranche ont privilégié les abords de la mairie ou de l'église. Il reste parfois à aménager les rues ou ruelles adjacentes, les entrées des bourgs ou la place du chapm de foire pour compléter la reconquête des espaces publics. Il s'agit d'une question d'image bien sûr, mais aussi, d'accessibilité et de sécurisation, notamment pour les traversées.



St Germain-de-Confolens, aménagement de la traversée du bourg et des ruelles



Grand-Madieu, mise en valeur simple mais réussie des abords de l'église

Des entrées de ville et de bourg à préserver ou à aménager

Les extensions récentes ou l'implantation d'activités ont souvent dénaturé les entrées des villes et bourgs. Les plus rurales ont parfois été les plus préservées, bien qu'il suffise d'un seul pavillon mal implanté, de la réalisation d'une clôture de piètre qualité, ou l'abattage d'une haie pour détruire le subtil équilibre qui faisait toute la qualité de l'entrée. Pour un même bourg, se côtoient entrées préservées et d'autres à réaménager. Il convient de réaliser des diagnostics précis par commune pour y remédier, et d'y intégrer une analyse de l'impact des cimetières.

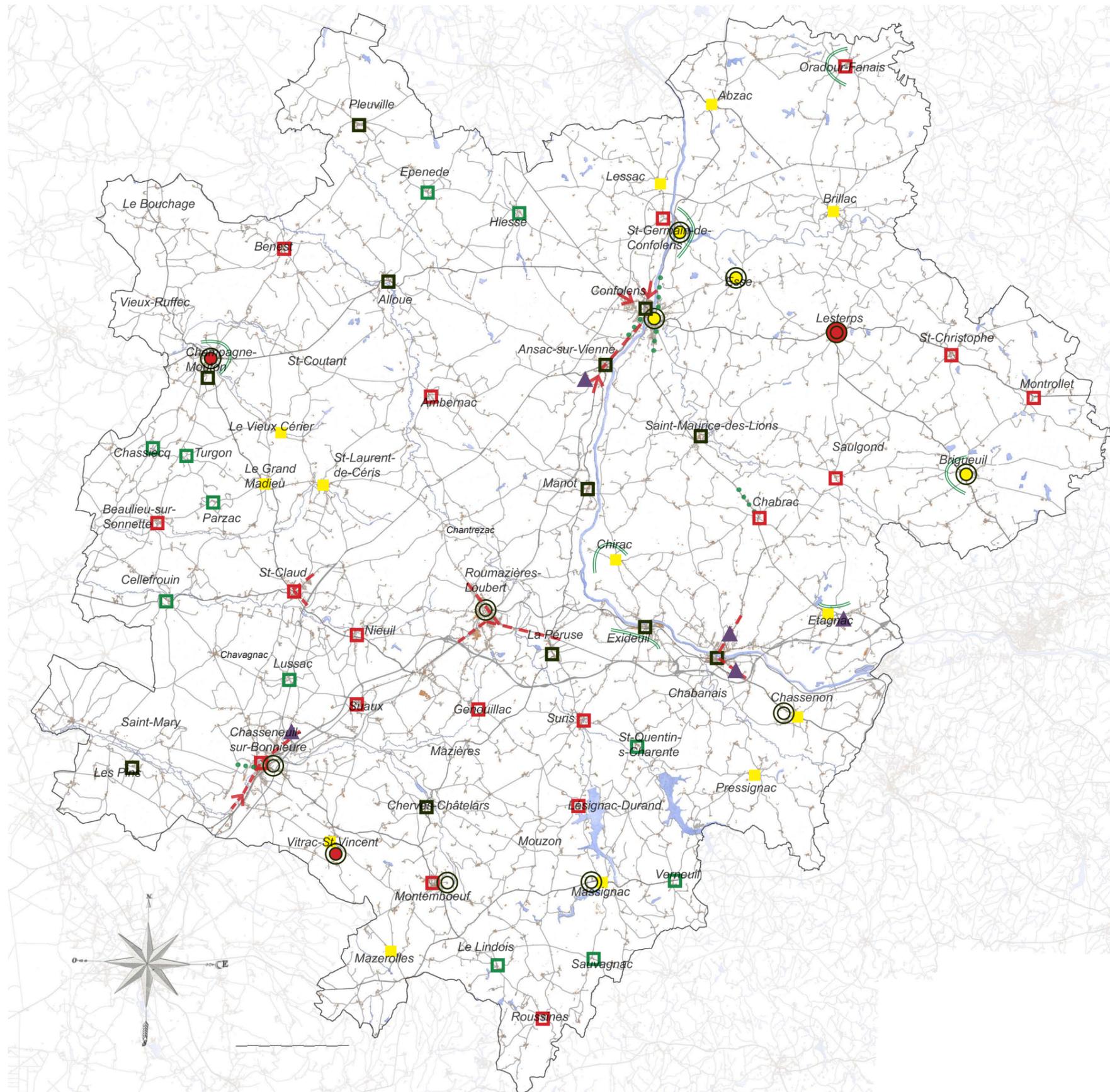
Les qualités d'ambiance doivent être respectées, entre image rurale ou urbaine, afin de préparer l'automobiliste au type d'agglomération qu'il va traverser.



Chavagnac, Cellefrouin, une entrée de bourg qui a su conserver un cachet rural et une image préservée



Vieux Cérier, un aménagement paysager qui met en valeur l'entrée dans le bourg ancien



LÉGENDE

sur fond cartographique du réseau viaire et hydrographique simplifiés

Les relais touristiques:

- ville ou bourg touristique (patrimoine bâti)
- village pittoresque à conforter
- point d'étape touristique (tourisme culturel, activités loisir)

Les coeurs de bourgs:

- espaces publics de centre-bourg à requalifier
- continuer les aménagements des espaces publics
- coeur de village rural à aménager
- coeur de bourg réaménagé

Les entrées des villes et des bourgs:

- entrée à requalifier
- - traversée à aménager
- ▲ zone d'activités ou zone commerciale à intégrer
- ... entrée de qualité marquée par le végétal, à préserver et conforter
- ceinture verte à préserver et à conforter

Renforcer les ripisylves

Les ripisylves ne sont pas toujours continues, c'est pourtant cette régularité qui est garante de la trame verte et bleue. Pour remplir l'ensemble des rôles attendus, un boisement sur berge doit remplir les conditions suivantes : être composé d'essences locales et à enracinement adapté, être diversifié dans l'emploi des espèces végétales : le mélange d'essences améliore la biodiversité et la fonction de filtre des pollutions diffuses. Il permet également une meilleure adaptation du peuplement à tout changement des conditions de milieu ; et être diversifié au niveau des strates et composé majoritairement d'essences arbustives en bas de berge.



La Sonnette à Tierse, Parzac, ripisylve mature



La Bonnière à Chasseneuil

Des pratiques agricoles durables aux abords des rivières et des zones de captage

Les cartes de localisation des prairies dans le diagnostic ont montré la régression des prairies naturelles permanentes. Avec les boisements, elles représentent la seule occupation du sol qui permette de préserver la qualité de l'eau. Les efforts d'aménagement agricoles (conversion des parcelles, bandes enherbées, plantations) doivent donc se concentrer sur ces secteurs vitaux.



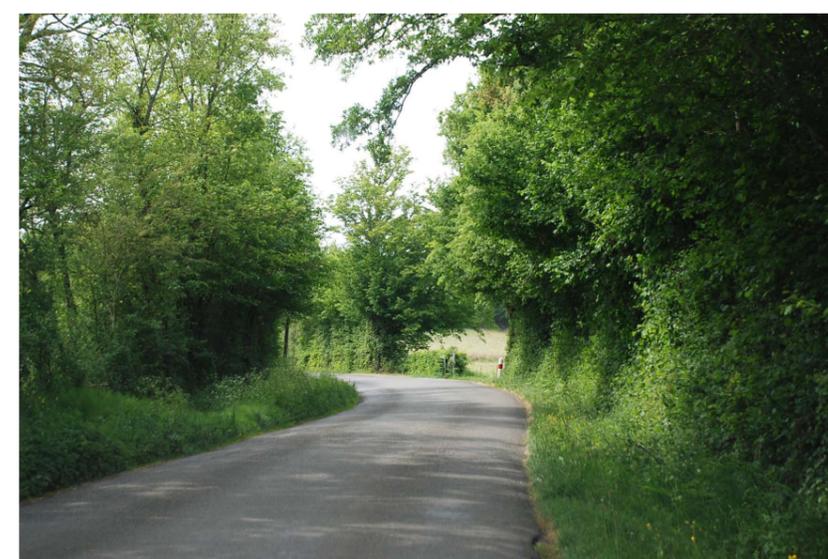
Esse: en bord d'Issoire; la mégaphorbiaie joue le rôle de tampon entre la zone agricole et la rivière dont l'eau est prélevée à des fins potables.



Entre Manot et Ansac, bande en herbe le long d'un petit affluent de la Vienne.

Remailler certains secteurs avec des haies afin de boucler la trame

C'est surtout dans la partie calcaire de l'ouest du territoire, où le bocage est plus lâche que la trame verte est insuffisante. Certains secteurs doivent être complétés pour respecter un maillage minimal. Quelques mètres linéaires de haies suffiront parfois pour reconnecter le réseau constitué par les ripisylves, les forêts, les petits boisements et les haies bocagères.



St Christophe, le Quéroy: la haie continue est favorable à la circulation des espèces



Esse, replantations le long du chemin de randonnée menant à la vallée de l'Issoire: bouclage d'un corridor

Préserver les berges, rendre un parcours accessible au public le long de la Vienne

L'eau est la vraie richesse du territoire. Elle est source de découverte et porte une partie du tourisme nature. On peut regretter les discontinuités des cheminements de berge. Et pourtant il s'agit d'un enjeu majeur, pour l'entretien des fleuves et rivières et pour leur mise en valeur paysagère.

Il convient de réaliser un diagnostic complet des linéaires pour trouver des solutions aux interruptions ponctuelles des itinéraires.

La priorité est donnée aux berges de la Vienne et de l'Issoire.

Toutefois cheminer dans les vallées plus petites permettrait de relier les bourgs entre eux au plus court et de découvrir tout le petit patrimoine lié à l'eau: lavoirs, sources, fontaines, moulins, barrages.



Saint-Germain-de-Confolens, les berges sont accessibles par les ruelles donnant sur la rue principale, cependant la ripisylve est incomplète.



Le camping de Confolens est clôturé jusqu'à la Vienne et interrompt la continuité pédestre le long de la Vienne.

Valorisation des mares de village

Beaucoup de mares ont disparu, rebouchées notamment lors de travaux de voirie. Il serait utile dans un premier temps d'entretenir et valoriser celles qui existent, puis de retrouver l'emplacement des anciennes pour en faire un atout dans l'aménagement urbain, par la réintroduction de biodiversité dans l'espace urbain.

L'outil du cadastre ancien facilite les recherches communes par communes. Ces mares présentent des atouts tout à fait actuels: elles peuvent s'adapter aux nouvelles contraintes de gestion des eaux pluviales et offrir un exutoire pour limiter les afflux vers le réseau en temps d'orage. Elle peuvent redevenir un motif courant dans les aménagements urbains ou ruraux à venir.



Hiesse, entrée du village de la Seunie, le lavoir est accompagné d'une mare.



Benest, cadastre de 1825, positionnement d'une mare en entrée du hameau des Pinganauds, aujourd'hui disparue.

Aménagement des abords de plans d'eau: retenues, barrages, gravières

Les plans d'eau sont très nombreux et variés par leur taille. Etangs naturels ou artificiels, à vocation ludique ou pour la pêche, ils constituent un des pôles majeurs du tourisme vert sur le territoire. La vocation première des plans d'eau artificiels est pourtant agricole ou industrielle. Leur intégration paysagère s'est faite spontanément avec le temps; il est toutefois possible de gagner du temps avec une gestion appropriée et le coup de pouce de travaux paysagers.



Massignac, berges à végétaliser pour une meilleure intégration paysagère.



Abzac, étang de Chardat; la colonisation spontanée des berges adoucit l'artificialité du site.



LÉGENDE

sur fond cartographique de l'occupation du sol et du report des sentiers de randonnée actuels

Sites lacustres:

- plans d'eau aménagés
- plans d'eau à finir d'aménager
- carrière d'argile à aménager en fin d'exploitation

Sentiers de l'eau:

- ➔ circulation sur les deux berges à aménager
- ➔ circulation sur une berge à aménager
- villes reliées par les «sentiers de l'eau»

Gérer les points noirs vus depuis les axes prioritaires

Les principaux axes représentent une opportunité pour communiquer sur les atouts paysagers du territoire; les paysages traversés et perçus depuis la route représentent une vitrine pour le Pays. A contrario, ses faiblesses et ses points noirs en affectent l'image.

C'est pourquoi il paraît indispensable de prioriser les actions sur les portions vues depuis la route: remaillage des haies perpendiculaires aux voies, valorisation du bâti ancien, amélioration de l'architecture agricole, reconstitution de haies latérales composées de chênes de haut jet et d'une strate arbustive basse laissant filtrer les vues. Une cartographie précise liée aux co-visibilités permettrait de cibler les priorités, notamment dans l'obtention de subventions pour la reconquête des paysages.



D951, entre Lussac et Saint-Claud. Maîtriser les permis de construire pour les bâtiments agricoles et exiger une excellente intégration.



D951 entre Ansac et Lessac. Retrouver les trames agricoles fortes du bocage.

Aménager les abords immédiats des grands axes

L'automobiliste remarque au premier plan les ouvrages techniques qui ne sont pas intégrés au paysage.

Notamment, les portions de voie rapide sont ponctuées de bassins de rétention mal intégrés: formes peu adaptées, matériaux artificiels, clôture qui attirent l'oeil...

Par ailleurs, ces voies sont encore bordées d'un bâti rural qui se délabre et qui représente pour les visiteurs de transit la seule image de l'architecture locale. Il convient d'accompagner sa mutation, de soutenir les restaurations pour compenser les nuisances, de les affecter à une vocation compatible avec la circulation: points de vente, d'accueil à la ferme, de restauration rapide...



Entre St Claud et Ansac, bassins de rétention à intégrer: clôtures, plantations, bâches à revoir avec un angle paysager.

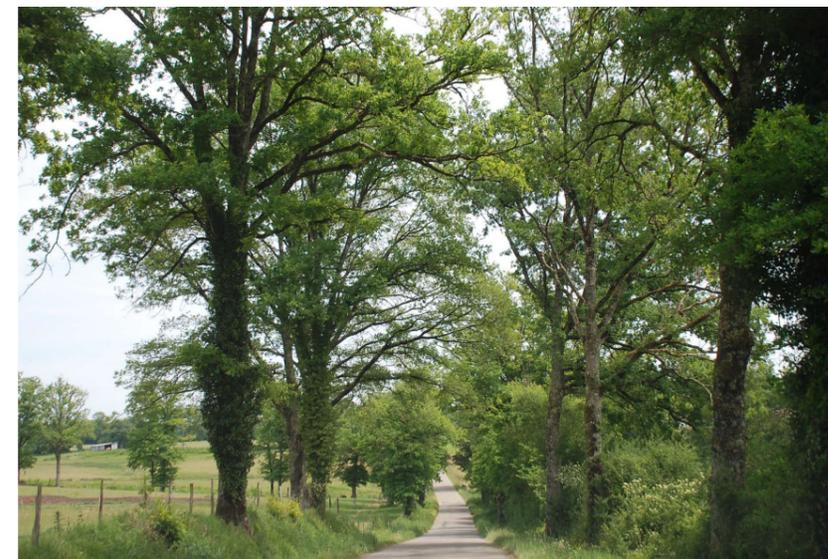


D951 le Camp d'Honneur; mise en valeur du bâti traditionnel qui caractérise la Charente limousine, développement de points d'accueil.

Mettre en valeur les routes de charme pour une découverte en profondeur du territoire

Par le jeu d'une signalétique routière appropriée, il est possible d'inciter le visiteur en transit à découvrir le territoire de l'intérieur, tout en lui permettant de se raccorder à nouveau à son itinéraire rapide: une sorte d'échappée, sans qu'il ait à rebrousser chemin.

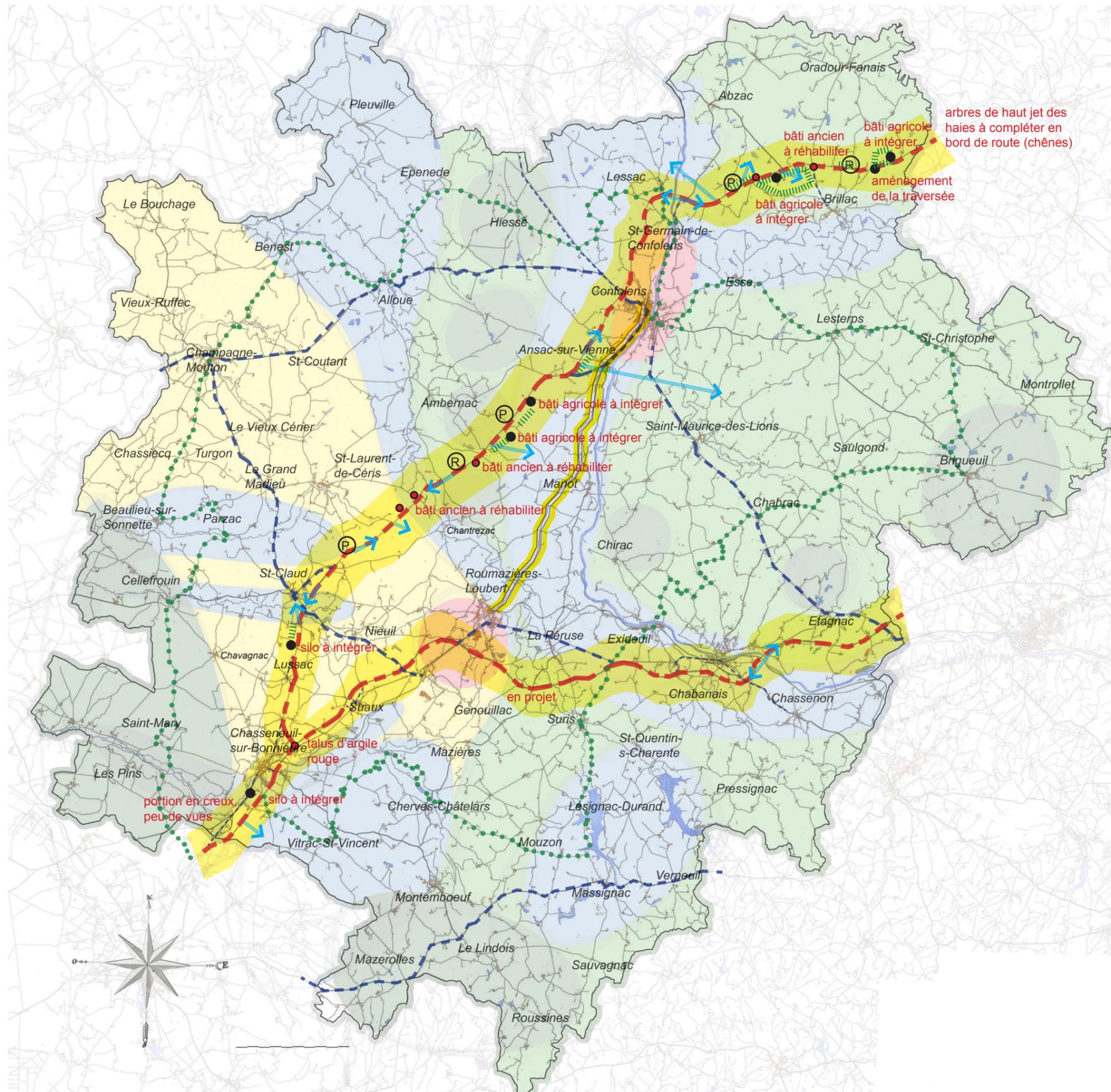
Deux circuits sont proposés: l'un dessert la Charente limousine de l'ouest (*Route des gouffres et des plateaux?*), l'autre dessert l'est (*Route des lacs et du bocage?*) et pourra être scindé en deux pour se raccorder à la future déviation de Chabanais. Depuis ces itinéraires, une signalétique complémentaire pourrait indiquer les points d'arrêts culturels ou commerciaux majeurs. C'est la variété des paysages, la qualité de l'architecture, l'existence de panoramas qui guidera le choix du meilleur tracé pour les circuits.



Entre Saulgond et Brigueuil, une route boisée et ombragée.



Vitrac-Saint-Vincent, la route met en valeur certaines entrées et les panoramas.



LÉGENDE

sur fond cartographique des routes, de l'hydrographie, et des entités paysagères.

Itinéraires:

- voie de transit
- fuseau à enjeux paysagers forts: donner la priorité aux aménagements agricoles en co-visibilité (à valider au cas-par-cas)
- - - voies de desserte locale et entrées d'agglomérations à soigner
- ... itinéraire de découverte de la Charente Limousine
- ▬ voie ferrée touristique: aménagement des abords (réouverture des vues) pour une découverte des paysages

Services existants:

- Ⓟ aire de repos
- Ⓡ relais routier (restauration)

Actions sur le paysage:

- ➔ prise en compte des co-visibilités sur le paysage depuis la route
- points noirs (bâtiments agricoles traversée problématique) à résorber
- points d'intérêt à valoriser (bâti en bord de route)
- ▬ zone agricole à remailler (haies, arbres isolés)

Enjeux urbains: cadre de vie et architecture

- l'aménagement des entrées de bourg: sécurisation et embellissement, exemples locaux et propositions
- le traitement des espaces publics de centre-bourg: bourgs urbains et bourgs ruraux, sites de référence, types de matériaux employés
- valorisation des façades en centre-bourg: matériaux, techniques et nuanciers (à compléter ultérieurement par un index des sites d'approvisionnement les plus proches et des artisans du patrimoine ou de la restauration)
- rénovation des centre-bourgs et renouvellement urbain: l'exemple du travail d'Incité à Bordeaux ou La Réole (plan d'actions sur l'habitat dégradé du centre ancien), le travail sur les réhabilitations, le curage des coeurs d'îlot, la redynamisation commerciale.
- extensions urbaines: des lotissements cohérents avec le territoire, accepter la densité et la mitoyenneté comme nouveau modèle
- une nouvelle architecture identitaire: interprétation des modèles vernaculaires pour l'architecture contemporaine
- réhabilitation du bâti agricole ancien: donner une fonction d'habitat aux granges traditionnelles
- une nouvelle architecture agricole: en réponse aux nouveaux usages, une volumétrie, des choix d'implantation dans le site, son intégration, le choix des matériaux (faire appel à des professionnels du paysage pour le volet paysager)
- les clôtures: murs, murets, barrières, haies champêtres
- les cimetières: clôtures, végétation emblématique, limitation des polluants, projets d'extension.

Enjeux agricoles, paysagers et écologiques

- confortement de la trame verte et bleue: haies bocagères et ripisylves, techniques, palette végétale, continuité de la trame dans l'espace urbain (rivières urbaines, infiltration de l'eau...)
- restauration des points d'eau existants (mares, lavoirs, fontaines) et création de mares (et animation des entrées de hameaux, des bourgs ruraux), dans le cadre de nouveaux usages
- renforcement identitaire par le végétal: arbres isolés, vergers, vignes
- renforcement de la présence de bêtes dans les pâturages, par un accompagnement des évolutions de l'élevage. Par exemple, les équidés comme moteur de développement rural et touristique (traction, services à la personne, débardage, randonnée à cheval...)
- engagement écologique local: les espaces verts et la Charte «Terre Saine», potagers et vergers collectifs (maraîchage par un employé communal pour fournir les écoles et les maisons de retraite), renaturation des bourgs ruraux (redonner une nouvelle fonction à ces grandes places de champ de foire).

Enjeux touristiques

- reconquête des paysages le long des itinéraires majeurs: donner la priorité aux actions situées dans le fuseau de co-visibilité
- proposition d'un itinéraire de découverte de l'arrière-pays
- randonnée et paysage: proposition d'outils: guide paysager et signalétique à partir des documents et textes du diagnostic de la Charte
- découverte des paysages par le train touristique: expo-mobile et travail sur les paysages perçus depuis le train
- reconquête et découverte des paysages de l'eau: aménagement des sites lacustres, cheminements sur les berges, mise en relation des bourgs par des «chemins d'eau», cheminements piétons intimistes et nature.